



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (CDR) OUTAOUAIS-LAURENTIDES,
TENUE LE MARDI 26 SEPTEMBRE 2017,
AU THÉÂTRE DE L'ÎLE, 1, RUE WELLINGTON, GATINEAU**

PRÉSENCES

62 personnes présentes

Membres utilisateurs

Andrée Sincennes	Coopérative de solidarité des arts visuels et des métiers d'arts de l'Outaouais
Chantal Cholette	Convergence, coopérative d'experte-conseil
Christyne Simard	Centre Inter-Section
David Cormier	Studio créatif Coloc
Dominique Larocque	Coopérative d'habitation Marie-Crevier
Jean Ouimet	Marché de solidarité régional de l'Outaouais
Jérémie Gravel	Corporation du parc du Poisson-Blanc
Judith Plante	Coopérative Solution Nature
Julien Grégoire-Gauthier	Coopérative de solidarité du marché mobile de Gatineau
Langis Lagacé	Auberge jeunesse de Gatineau
Lise Bouchard	ACEF Outaouais
Louise Bellemare	Caisse Desjardins de la Petite-Nation
Madeleine Vallière	Caisse Desjardins de Fort-Coulonge
Méridith Kirouac	Caisse Desjardins de Hull-Aylmer
Pierre Baril	Terra-Bois, coopérative de propriétaires de boisés
Raphaël Déry	Fédération intercoopérative en habitation de l'Outaouais
Réjean Laflamme	Épicerie de l'île de Hull, coopérative de solidarité
Richard Boyer	Créagora, coopérative de solidarité
Sonia Lefebvre	Coopérative L'ÎLOT
Suzanne Latour	Coopérative d'habitation Toit et moi
Thierry Clément	Coopérative de travail L'Enclume
Mathieu Déry	Coopérative de solidarité de la Ferme Moore
Yvon Goulet	Coopérative d'habitation Arc-en-ciel

Membres de soutien

Jean Bissonnette	
Jean-Daniel Boileau	
Martine Morrissette	Carrefour Jeunesse Emploi de l'Outaouais
Mireille Formento-Dojot	
Yvon Leclerc	
Stéphanie Rajotte	
Annie-pier Caron Daviault	



François Perron
Denis Duguay
Monique Duguay

Partenaires

Denis Bureau
Denis Harrisson
François Hembert
Jacques Charest
Mireille Apollon
Antonin Balma
Marilyn Manceau
Alain Roy
Melvin Jonfre
Georges Émond

ID Gatineau
Université du Québec en Outaouais
Investissement Québec
Fiducie du Chantier de l'économie sociale
Ville de Gatineau
SADC Papineau
L'ILOT
Fondation pour le développement des coopératives
Ville de Gatineau
Laiterie de l'Outaouais

Équipe – membres travailleurs

Patrick Duguay
Claudine Lalonde
Joëlle Ritchie
Vincent Roy
Véronique Martin
Kevin Rocheleau
Maude Marquis-Bissonnette

Directeur général
Directrice générale adjointe
Conseillère au développement
Conseiller au développement
Conseillère au développement
Adjoint Administratif
Recherchiste

Observateur

Carole St-Onge
David St-Onge
Geneviève Nadeau
Ignacio Zarate
Jasmine Gareau-Lindsay
Jean-Maxime Lemerise
Khelil Hamitouche
Karl Lavoie
Josée Major
Gabrielle Jeannotte Maranda
Josée Alexine Villeneuve

Coopérative de solidarité AIRCO
Coopérative de solidarité AIRCO

Serres Urbaines Notre-Dame
Coop de solidarité du Fabmobile
MOBI-O

Studio Créatif Coloc

Marché de solidarité régional de l'Outaouais



1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président Pierre Baril souhaite la bienvenue aux membres et partenaires présents. L'assemblée débute à 17h50. Il présente les règles liées aux votes (un seul représentant votant par coopérative, du début à la fin).

Pierre Baril souligne la présence de Mireille Apollon, conseillère municipale et mairesse suppléante de Gatineau, Denis Harrison, recteur de l'UQO, et Chantal Cholette, ex-présidente de la CDROL. Pierre Baril se présente à l'assemblée, ainsi que la coopérative qu'il dirige, Terra-Bois.

2. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Pierre Baril indique que le droit de présence a été vérifié à l'entrée avec la liste des membres, membres de soutien et celle des invités. Le quorum a été constaté et Patrick Duguay, directeur général, explique le système des cartons de vote.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Pierre Baril procède à la lecture du projet d'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du droit de présence
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 septembre 2016
5. Présentation du rapport annuel 2016-2017
6. Présentation des états financiers 2016-2017
7. Affectation des trop-perçus
8. Nomination du vérificateur
9. Modification des règlements
10. Élections au conseil d'administration
11. Vœux de l'assemblée
12. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE Christyne Simard
DUMENT APPUYÉ PAR Raphaël Déry
IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté.

AGA-2017-01 **Adoptée à l'unanimité**

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 22 SEPTEMBRE 2016

Le procès-verbal a été transmis par courriel et en version papier. Après consultation auprès de l'assemblée, on décide de passer outre la lecture complète du procès-verbal.

SUR PROPOSITION DE Yvon Leclerc



DUMENT APPUYÉE PAR Louise Bellemare

IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 septembre 2016 tel que présenté.

AGA-2017-02

Adoptée à l'unanimité

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2016-2017

Le président fait la lecture de son mot et présente les administrateurs-trices de la CDROL. Il y souligne notamment les efforts, le travail colossal, le dynamisme et l'innovation de la CDROL, sans jamais perdre de vue les valeurs et principes de l'organisation. L'AGA d'aujourd'hui démontre le franc succès du choix que les membres ont fait en 2015 de demeurer autonomes.

Patrick Duguay présente également le rapport annuel en situant les efforts consentis dans la dernière année et les nouveaux partenariats comme une suite découlant de la volonté des membres exprimée en 2015 à l'AGA qui s'est tenue à la Ferme Moore. Parmi ces partenariats structurants, il y a la Ville de Gatineau, ID Gatineau, le Cégep de l'Outaouais (particulièrement dans le cadre du projet d'Incubateur en économie sociale de l'Outaouais), l'UQO (surtout dans le cadre de l'Observatoire de développement de l'Outaouais et du Projet collectif de St-Jérôme), les SADC présentes sur le territoire, la Fondation pour le développement des coopératives de l'Outaouais, le Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais (dans le cadre de la promotion de l'économie sociale chez les jeunes), la Fiducie du Chantier de l'économie sociale qui supporte le financement de projets majeurs pour l'économie sociale en Outaouais, tout comme le Réseau d'investissement social du Québec et Investissement Québec qui s'inscrit dans cet écosystème du financement solidaire. M. Duguay souligne aussi la présence de la Laiterie de l'Outaouais (M. Georges Émond est présent) qui rappelle un des succès qui fait la fierté du savoir-faire de la CDROL. Patrick Duguay présente les membres de l'équipe et souligne particulièrement la grande complicité qu'il a avec Claudine Lalonde, directrice générale adjointe. Il remercie également Johanne Desjardins, adjointe administrative retraitée, pour ses nombreuses années de dévouement, ainsi que Jean-Daniel Boileau, conseiller au développement, pour la qualité de ses services lors de ses huit années comme travailleur à la CDROL.

Enfin, Patrick Duguay souligne l'arrivée des nouveaux membres de l'équipe: Sébastien Archambault, conseiller dans les Laurentides, Véronique Martin, conseillère en Outaouais, Kevin Rocheleau, adjoint administratif, Maude Marquis-Bissonnette, employée d'été et Marie Pier Garneau, agente de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse.

Martine Morissette félicite la CDROL pour cette belle année.

6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2016-2017

M. Shayne Huneau, vérificateur comptable, fait la présentation des états financiers, constatant la hausse des ententes par rapport à l'année précédente. M. Huneau explique la grande augmentation des revenus par l'intensification des accompagnements de coopératives. Les frais de ressources humaines ont diminué avec le départ à la retraite de Johanne Desjardins, adjointe administrative. Les frais généraux sont jugés stables d'une année à



l'autre. M. Huneau mentionne également que l'augmentation des charges en lien avec la création des coopératives est favorable puisque ceci signifie un niveau de développement plus dynamique que l'année précédente. L'augmentation de l'immobilisation corporelle s'explique par le déménagement et l'aménagement des nouveaux locaux de la CDROL.

Le vérificateur constate un excédent de 375\$ pour l'année 2016-2017.

Question de M. Alain Roy pour des éclaircissements à la note 5, concernant la marge de crédit de la CDROL, qui n'a pas été utilisée depuis le 15 septembre 2015.

Question de M. Réjean Laflamme pour avoir le détail des activités du Pôle que le Vérificateur décrit à la note H., M. Laflamme amène également une réflexion quant à la date de fin d'année qui pourrait être révisée à la lumière des nouveaux partenariats. M. Duguay acquiesce à cette réflexion et propose d'y réfléchir au courant de la prochaine année.

Commentaire positif de la part de M. Yvon Leclerc au sujet de la réserve de la CDROL dans un contexte où des temps difficiles ont été traversés à la CDROL.

7. AFFECTATION DES TROP-PERÇUS

SUR PROPOSITION DE Thierry Clément

DUMENT APPUYÉ PAR François Perron

IL EST PROPOSÉ QUE le trop-perçu de 375\$ soit affecté à la réserve générale de la CDR Outaouais-Laurentides.

AGA-2017-03

Adoptée à l'unanimité

8. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

Le conseil d'administration recommande à l'assemblée la firme Piché & Lacroix CPA inc. à titre d'auditeur pour l'année financière 2017-2018.

SUR PROPOSITION DE Jean Ouimet

DUMENT APPUYÉ PAR Yvon Goulet

IL EST PROPOSÉ QUE la firme Piché & Lacroix CPA inc. agisse à titre d'auditeur pour l'année financière 2017-2018.

AGA-2017-04

Adoptée à l'unanimité

9. MODIFICATION DES STATUTS

Mme Joëlle Ritchie, conseillère en développement, fait la présentation de la demande de modification des statuts et règlements concernant le statut de la CDROL qui lui permettrait de devenir *assimilable à un OBNL*.



SUR PROPOSITION DE François Perron

DUMENT APPUYÉ PAR Jean Ouimet

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil d'administration recommande à l'assemblée générale de modifier les statuts de constitution pour y inclure la disposition suivante : « La coopérative n'attribue aucune ristourne et ne paiera aucun intérêt sur les parts privilégiées émises aux membres ». **ET QUE** le secrétaire de la coopérative, David Cormier, soit mandaté pour signer la demande de modification de statuts au Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

AGA-2017-05

Adoptée à l'unanimité

Mme Joëlle Ritchie présente une demande de modification pour permettre que les OBNL deviennent membres utilisateurs de la CDROL.

SUR PROPOSITION DE Chantal Cholette

DUMENT APPUYÉ PAR Christyne Simard

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil d'administration recommande à l'assemblée générale de modifier l'objet de la coopérative dans les statuts de constitution pour : « Exploiter une entreprise en vue de fournir des biens et services d'utilité professionnelle à ses membres utilisateurs, dans le domaine du développement ~~coopératif~~ régional, ainsi que de fournir du travail à ses membres travailleurs, tout en regroupant des personnes ou sociétés ayant un intérêt économique, social ou culturel dans l'atteinte du présent objet. »

AGA-2017-06

Adoptée à l'unanimité

Mme Joëlle Ritchie présente la demande de modification des règlements généraux qui vont permettre l'adhésion des nouveaux membres OBNL, de même qu'une modification des postes au conseil d'administration pour intégrer un poste d'administrateur pour les membres utilisateurs de type OBNL pour chacune des régions, en remplacement de postes «Ensemble des délégués».

Mme Martine Morissette s'informe sur le pourcentage des membres coopératifs et OBNL. Elle souligne également un vent de changement à la CDR avec ces nouveaux membres.

SUR PROPOSITION DE Martine Morissette

DUMENT APPUYÉ PAR David Cormier

IL EST PROPOSÉ QUE les règlements soient modifiés tels que proposé.

AGA-2017-07

Adoptée à l'unanimité

10. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUR PROPOSITION DE Thierry Clément

DUMENT APPUYÉE PAR Jean Ouimet



IL EST PROPOSÉ QUE Vincent Roy agisse à titre de président d'élection, Joëlle Ritchie agisse à titre de secrétaire d'élection **ET QUE** Sébastien Archambault et Véronique Martin agissent à titre de scrutateurs.

1 poste Coop Outaouais

Chantal Cholette propose Raphaël Déry (directeur général de la Fédération Intercoopérative de l'habitation en Outaouais)

Raphaël Déry accepte

élu à l'unanimité

1 poste OBNL Laurentides

Jérémie Gravel, directeur général de la Corporation du Parc du Poisson Blanc (OBNL) se propose

élu à l'unanimité

1 Poste OBNL Outaouais

Christyne Simard, directrice générale du Centre Inter-Section de Gatineau (OBNL) se propose

élue à l'unanimité

1 poste Soutien

Martine Morrissette propose Yvon Leclerc

Yvon Leclerc accepte

élu à l'unanimité

AGA-2017-08

Adoptée à l'unanimité

SUR PROPOSITION DE Kevin Rocheleau

DUMENT APPUYÉE PAR Maude Marquis-Bissonnette

IL EST PROPOSÉ de mettre fin à la période de mise en candidature.

AGA-2017-09

Adoptée à l'unanimité

11. VŒUX DE L'ASSEMBLÉE

Patrick Duguay souligne son affection pour la période des voeux de l'assemblée.

Raphaël Déry présente la FIHAB, ainsi que quelques-uns de ses membres et souhaite pouvoir continuer de travailler étroitement avec l'équipe de la CDROL.

Alain Roy présente la Fondation pour le développement des coopératives de l'Outaouais et invite les coopératives présentes à s'y associer. M. Roy en profite également pour annoncer l'événement de la Fondation mis en place en partenariat avec la CDR.

Martine Morrissette souhaite féliciter le conseil d'administration ainsi que l'équipe de la CDROL pour leur excellent travail durant les deux dernières années.

Yvon Leclerc souhaite que l'on soit plus sensible en ce qui a trait à l'innovation afin de démontrer à l'échelle du Québec les retombées positives associées au statut d'indépendance de la CDROL.

François Perron nous fait part de son affection et exprime sa joie de travailler avec l'équipe de la CDROL.



12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, **l'assemblée se termine à 19h14**

SUR PROPOSITION DE Chantal Cholette

DUMENT APPUYÉE PAR Claudine Lalonde

IL EST PROPOSÉ de lever l'assemblée, mais avant, Patrick Duguay présente ses aux revoirs à Suzanne Latour, administratrice sortante. Mme Latour a eu droit à de chaleureux remerciements de la part des membres présents.

AGA-2017-10

Adoptée à l'unanimité

Président

Secrétaire

ANNEXE : Tableau des modifications adoptées à l'AGA 2017 de la CDROL

Règlement antérieur	Modifications adoptées à l'AGA 2017
<p>Définition Le membre utilisateur : Catégorie de membres regroupant toute coopérative qui a la capacité effective d'utiliser les services offerts par la Coopérative.</p>	<p>Définition Le membre utilisateur : Catégorie de membres regroupant toute coopérative ou organisme à but non lucratif qui a la capacité effective d'utiliser les services offerts par la Coopérative.</p>
<p>5.1.4 Pour les membres utilisateurs, être une coopérative faisant affaire en Outaouais ou dans les Laurentides;</p>	<p>5.1.4 Pour les membres utilisateurs, être une coopérative ou un organisme à but non lucratif faisant affaire en Outaouais ou dans les Laurentides;</p>
<p>7.3 Division des membres en Collèges électoraux</p> <p>Pour la formation du Conseil, les membres de la Coopérative sont divisés en trois Collèges électoraux correspondant aux trois catégories de membres comprises dans la Coopérative.</p> <p>Parmi les membres utilisateurs, les membres du Conseil doivent être répartis comme suit :</p> <p>Trois (3) pour le territoire de l'Outaouais et trois (3) pour le territoire des Laurentides; Trois (3) administratrices ou administrateurs seront élu.e.s parmi l'ensemble des personnes déléguées présentes à l'assemblée générale représentant les coopératives des deux territoires.</p> <p>Les membres travailleurs élisent entre eux le membre du Conseil qui émane de leur Collège électoral.</p> <p>Les membres de soutien élisent entre eux le membre du Conseil qui émane de leur Collège électoral.</p>	<p>7.3 Division des membres en Collèges électoraux</p> <p>Pour la formation du Conseil, les membres de la Coopérative sont divisés en trois Collèges électoraux correspondant aux trois catégories de membres comprises dans la Coopérative.</p> <p>Parmi les membres utilisateurs, les membres du Conseil doivent être répartis comme suit :</p> <p>Trois (3) coopératives pour le territoire de l'Outaouais; Trois (3) coopératives pour le territoire des Laurentides; Un (1) organisme à but non lucratif pour le territoire de l'Outaouais; Un (1) organisme à but non lucratif pour le territoire des Laurentides; Un (1) administratrice ou administrateur sera élu.e parmi l'ensemble des personnes déléguées présentes à l'assemblée générale représentant les utilisateurs des deux territoires.</p> <p>Les membres travailleurs élisent entre eux le membre du Conseil qui émane de leur Collège électoral. Les membres de soutien élisent entre eux le membre du Conseil qui émane de leur Collège électoral.</p>

